

Je dis qu'il est heureux que nous ne nous trouvions pas souvent dans cette nécessité, mais le ministre nous y a contraints ce soir, car il n'a avancé aucun argument à l'encontre des propositions faites de ce côté-ci de la Chambre ou de l'amendement dont nous sommes saisis à l'étape de la troisième lecture. Le ministre n'a fait que poser, je dis bien poser, parce que cela ne lui va pas s'il est l'ami des pensionnés, ce qu'il n'est pas; il est leur ennemi.

On parle de l'esprit des Fêtes. Que le ministre prise ou non ma remarque, j'affirme que sa mesure ne sert pas au mieux les intérêts des pensionnés de la vieillesse; bien entendu il n'a pas agi de propos délibéré, mais il en est ainsi. On invoque souvent le nom de Scrooge. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a sûrement noté ce que son collègue, le ministre des Finances (M. Sharp) a déclaré hier soir. Ce ministre bénéficiait d'une bonne leçon de mesquinerie à la Scrooge, comme en témoigne son exposé d'hier soir. On invoque aussi d'autres personnages de Dickens. Le discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est un parfait exemple d'un autre conte pour enfants. Je songe ici à l'histoire de Little Jack Horner. On se rappelle, n'est-ce pas, que Little Jack Horner, assis dans un coin pour manger son gâteau de Noël, y enfonça le pouce et en retira un pruneau; tout heureux il s'écria: «Quel bon petit garçon je suis». Et tous les bons libéraux ont applaudi le ministre lorsqu'il s'est écrié lui aussi «Quel bon garçon je suis». Toutefois, il n'a retiré un pruneau du gâteau qu'en faveur du gouvernement, et non en faveur des pensionnés de la vieillesse.

Le ministre a beaucoup parlé d'hypocrisie. A la fin de son discours il a accusé d'hypocrisie les députés de ce côté-ci de la Chambre et il s'est servi du mot sornette. Il a dit: «Comment ceux qui se servent de ces mots», qu'il a consignés au compte rendu, «pour décrire la mesure législative à l'étude peuvent-ils suivre une autre ligne de conduite, s'ils sont sincères, que de voter contre?» Je dis au ministre que le mot sornette vient malheureusement de lui et de son gouvernement qui ont adopté, à l'égard de cette mesure, l'attitude la plus hypocrite qu'un gouvernement ait prise dans toute l'histoire du Canada. (*Applaudissements*) Nous avons adopté récemment, au milieu de nombreuses oppositions et de critiques fructueuses, une mesure mettant en œuvre l'assurance frais médicaux. Quant au programme d'assurance frais médicaux, le gouvernement s'est cramponné au principe d'universalité. Ces mesures sociales, a-t-il dit, doivent s'appliquer à tous et tous ceux qui s'opposent au principe de l'assurance frais médicaux s'opposent aux intérêts bien

compris du pays. Voilà l'attitude qu'a prise le ministre, or, maintenant il prétend se désintéresser de la discussion; il promène son regard sur la tribune où prennent place les dirigeants du parti libéral qui lui ont fourni le matériel pour son discours imbu d'esprit de parti.

Aux yeux du ministre tout devait être universel lorsqu'il s'est agi du régime d'assurance frais médicaux. Voici ce même ministre qui rejette ce principe lorsqu'il présente une mesure qui, selon lui, a pour but de venir en aide aux bénéficiaires de la pension de vieillesse du Canada. Cette mesure-ci doit revêtir un caractère sélectif, et pour cela il faut recourir au furetage. Ce sont les fonctionnaires du ministre qui décideront qui doit être admissible à cette prestation. Nous allons adopter une mesure sélective fondée sur la volonté du gouvernement. Si jamais il y eut exemple d'hypocrisie, nous en avons un dans le changement d'attitude du gouvernement vis-à-vis le projet de loi sur les pensions de vieillesse, comparativement à son attitude face au régime d'assurance frais médicaux. Voilà un exemple complet et typique d'hypocrisie.

Je dis au ministre que ses cris et ses vociférations ne nous effraient pas. Nous allons voter, à l'étape de la troisième lecture, sur l'amendement du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)...

M. Nielsen: La semaine prochaine.

L'hon. M. Fulton: ... la semaine prochaine, ou lorsqu'il sera mis aux voix. Nous allons prendre position là-dessus. Nous n'avons pas peur de nous prononcer. Nous ne nous laisserons pas intimider par ce ministre tonitruant. (*Applaudissements*)

Nous allons aussi prendre position lors du vote à l'étape de la troisième lecture. Le petit Jack Horner s'est peut-être réservé le meilleur morceau, mais il a choisi une très petite part pour les vieillards canadiens. Ils vont comprendre fort bien qu'après avoir combattu de notre mieux pour faire améliorer ce projet de loi lamentable et avoir vu tous nos amendements rejetés par le ministre, la mesure est aussi mauvaise que lorsqu'il nous l'a d'abord présentée. Les vieillards obtiendront sans doute un petit quelque chose, mais le gouvernement se réserve la meilleure part, et nous préférons que les vieillards obtiennent peu de chose que rien du tout.

C'est à peu près tout ce qu'ils obtiendront, soit de piètres avantages du gouvernement. Il n'y a aucun illogisme, honte ou hypocrisie de notre part en votant avec répugnance à l'étape de la troisième lecture l'adoption de cette mesure insuffisante, pitoyable et misérable, afin que les vieillards canadiens puissent en tirer les quelques avantages qui pourront